

A afficher !



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

*Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles
Force Ouvrière de l'enseignement public*

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE 13, RUE DE L'ACADEMIE - 13001 - MARSEILLE.
TEL.: 04 91 00 34 22. FAX.: 04 91 33 55 62 www.snudifo13.org contact@snudifo13.org

Consultation sur les nouveaux programmes.

A propos du discours du Ministre de l'Education nationale sur les nouveaux programmes du primaire et du projet soumis à consultation.

Le SNUDI FO prend acte de la publication de nouveaux programmes et de progressions annuelles pour chaque année de la scolarité primaire en mathématiques et en français.

Ces nouveaux programmes ont déjà fait couler beaucoup d'encre...

Estimant que le rôle d'un syndicat n'est pas de se prononcer sur des choix pédagogiques, le SNUDI-FO laisse au ministre la responsabilité de caractériser les programmes précédents et aux professionnels de l'éducation les commentaires d'ordre didactique et pédagogique.

Par contre, de notre point de vue, le discours de M DARCOS et les propositions de nouveaux programmes ne peuvent s'appréhender qu'au regard des autres propositions ministérielles et soulèvent un certain nombre de remarques et questions :

Un petit rappel : 2002 : « Programmes de 2002 » à mettre en place sur 3 ans avec multiples formations, animations pour l'étude des programmes et la volonté de « faire travailler les enseignants autrement ». Puis l'avalanche : 2006 : choix pédagogiques de De Robien sur la lecture. 2006-2007 : socle commun. Eté 2007 : publication BO spécial programme « 2007 ». 2008 : « nouveaux » programmes de Darcos. Comment ne pas déstabiliser la profession ?

Comment concilier les horaires proposés en math, français et EPS, avec l'enseignement des autres disciplines dans une semaine de 4 jours et 24 heures de cours pour les élèves ?

N'y a-t-il pas contradiction entre la définition de programmes nationaux, disciplinaires clairs et « ambitieux » et la volonté de mettre en place des établissements publics d'enseignement autonomes (EPEP) ?

N'y a-t-il pas contradiction avec cette volonté affichée d'une « ambition retrouvée des programmes disciplinaires » et la mise en place des 10 compétences sur lesquelles seront évalués les stagiaires IUFM, compétences dont une seule fait référence aux disciplines enseignées ?

Comment croire les déclarations de M Darcos sur la liberté pédagogique individuelle « Je n'imposerai aucune méthode particulière aux enseignants pour transmettre ces savoirs aux élèves » (discours de présentation des nouveaux programmes), quand il écrit dans son document d'orientation pour le nouvel horizon pour l'école primaire que « Les

bonnes pratiques qui aboutissent aux meilleurs résultats seront valorisées et mutualisées . » ?

Comment concilier l'indépendance pédagogique et l'obligation de se soumettre à un projet élaboré par le Conseil d'école ?

Comment concilier la volonté « de ne pas entrer dans une logique de mise en concurrence des écoles entre elles » affichée par le Ministre dans son discours et sa volonté de rendre publics les résultats des évaluations effectuées en CE1 et en CM2 ?

Comment ne pas voir une contradiction flagrante entre la volonté de « Diviser par trois, en cinq ans, le nombre d'élèves qui sortent de l'école primaire avec de graves difficultés et diviser par deux le nombre d'élèves ayant pris une année de retard dans leur scolarité... » et la suppression des RASED et la prise en charge de la difficulté scolaire par les maîtres dans leur classe, pendant les deux heures «libérées » et lors de stages de soi-disant remise à niveau pendant les vacances scolaires ?

Ne cherche-t-on pas à faire porter aux enseignants la responsabilité de l'échec scolaire et à les livrer à la vindicte des parents d'élèves ?

Après avoir expliqué, en proposant la nouvelle organisation de la semaine scolaire, qu'enfin on allait s'occuper des élèves en difficulté, Darcos annonce que les disciplines feront maintenant l'objet d'un « véritable » enseignement. Rappelons que les enseignants ne sont pas responsables des programmes qu'on leur demande d'appliquer et que l'objectif des maîtres est et a toujours été d'instruire leurs élèves et d'aider les élèves en difficulté, charge au ministre, au-delà des grands discours, de donner aux enseignants les moyens d'accomplir correctement leur mission !

Sans réponses à ces questions nous sommes obligés de constater que les propos du ministre ne sont que des effets d'annonce pour mieux faire passer le relevé de conclusions relatif à l'utilisation des heures libérées le samedi matin et les déclarations du Président de la république revendiquant moins d'enseignants et plus d'autonomie des établissements qui nous font craindre le pire pour l'avenir de l'école publique et celui du statut de ses maîtres !

P.S : Principe à géométrie variable : l'administration qui refuse que quelques écoles fonctionnant sur 4 jours soient fermées pour les Réunions d'Information Syndicale un vendredi après-midi, au prétexte de la continuité du service, n'hésite pas à fermer toutes les écoles du département un vendredi après-midi pour une pseudo concertation sur des programmes !